



Compte rendu sommaire

Séance du conseil municipal du 25 février 2026

Le conseil Municipal :

1. Sur les affaires générales et les projets structurants

- **Approuve** le choix du nom du futur lotissement sur le quartier Etusson, il portera le nom : « LES CHARMILLES » et attribue le nom de « rue des charmilles » à la rue desservant ce lotissement
- **Apporte** son soutien à la motion pour la défense et le maintien de la ligne TER n° 10 Saumur- Thouars – Bressuire, présentée par le conseil communautaire
- **Reconduit** le dispositif « argent de poche » avec un enveloppe globale de 1 500€ pour les prochaines vacances d'été 2026

2. Sur la gestion du personnel

- **Accepte** la revalorisation du montant d'attribution du RIFSEEP pour les cadres emplois suivants :

- Adjoints techniques territoriaux
- Adjoints d'animation territorial

Il propose d'aligner le montant des plafonds annuels de ces cadres emplois sur celui des cadres emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles « ATSEM » du groupe 2 soit un plafond annuel relevé à 1 240€ au lieu de 750€

Cette revalorisation est soumise à la saisine préalable du CST (Comité social territorial)

- **Valide** le choix de confier la mutualisation des formations à *l'association maison de l'emploi du bocage bressuirais* à l'exception des formations liées à la sécurité qui seront assurées par les services de l'agglomération

3. Sur les bâtiments et espaces publics

- **Valide** la restitution de la caution à la famille CHADEYRAS pour le logement occupé 2, allée des chênes. Montant restitué : 495.44€
- **Valide** L'avenant 1 EXE 10 pour un montant de 900€ HT au bénéfice de l'entreprise BOISSINOT pour les travaux de modifications électriques de la cuisine de la salle SAVOYE DE PUINEUF
-

4. Affaires scolaires – communication – embellissement

//.

5. Voirie- matériel

Le Maire
Pascal LAGOGUEE

la secrétaire de séance
Chritelle POISSON

